

24^{ème} vigie citoyenne mensuelle pour la reconversion du CEA Valduc

Préparer dès maintenant la reconversion des activités militaires du CEA

Le 24 janvier 2022, à Dijon sur la place Darcy, et à Moloy, près du site du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Valduc qui assure la maintenance et la modernisation des 290 armes nucléaires françaises, 20 lanceurs d'alerte du 'Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires' (CBFCAAN) ont déployé des banderoles. Ils appellent

- au respect par la France de l'art. 6 du Traité de non-prolifération (TNP) auquel elle a adhéré en 1992 et dont elle viole allègrement l'esprit et la lettre,
- à l'adhésion de la France au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), devenu depuis le 22 janvier 2021 la norme du droit international,
- et à la reconversion à des activités pacifiques des sites CEA-DAM, dont celui de Valduc.



Sur la place Darcy à Dijon

Double anniversaire

1 - Cette 24^{ème} vigie a eu lieu un an après la date d'entrée en vigueur (22 janvier 2021) du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), par lequel les États parties s'interdisent « la mise au point, l'essai, la production, le stockage, le transfert, l'utilisation et la menace de l'utilisation d'armes nucléaires, en raison des conséquences humanitaires catastrophiques qu'entraînerait leur utilisation. »

L'avis positif des Français pour ce traité s'est manifesté à différentes reprises entre une majorité (67 %, en 2018) qui souhaite l'adhésion à ce traité ou encore par la multiplication du nombre de parlementaires et de villes qui le soutiennent (57 villes, dont des villes comme St Étienne gérées par des maires du parti 'Les Républicains').

Depuis le 22 janvier 2022 est ouverte à la signature des français une pétition au Président de la République, demandant que la France participe comme observatrice à la première conférence des États parties au TIAN, prévue à Vienne (Autriche) du 22 au 24 mars 2022.

2 - La vigie a eu lieu deux ans après la première vigie mensuelle (9 janvier 2020) organisée par les citoyens de Bourgogne-Franche-Comté pour attirer l'attention des Français, de leurs dirigeants, de la Direction et des salariés du CEA sur les risques (notamment le tritium) présentés par site pour les salariés et pour l'environnement proche, et sur la nécessité de se préparer à une reconversion.

../..

Malgré les nombreuses demandes formulées depuis 2014, lettres, manifestations, vigies mensuelles, proposition d'intermédiation déclinée, etc., la Direction du CEA-Valduc refuse de recevoir les représentants du CBFCAAN et les ignore superbement.

La manifestation des salariés du CEA-Valduc

Le 22 janvier 2022, environ 300 salariés du CEA-Valduc ont manifesté à Is-sur-Tille pour protester contre leurs conditions de travail. Des membres du CBFCAAN les ont rejoints pour demander que la Direction du CEA se préoccupe enfin de leur devenir professionnel.

En effet, la France sera tôt ou tard amenée à adhérer au TIAN, et donc à abandonner ses armes nucléaires, et en tous cas à respecter ses engagements dans le cadre de l'art. 6 du TNP, et donc à cesser de moderniser ses armes nucléaires.

Plus la reconversion des salariés du CEA-DAM affectés aux armes nucléaires sera anticipée et pensée en concertation avec eux, moins elle sera difficile. Les pistes de reconversion existent pourtant : spécialisation dans le démantèlement des armes nucléaires, développement des énergies renouvelables, recherche pour rendre les déchets nucléaires moins toxiques et dangereux, santé, etc.

Qui peut douter que les salariés préféreraient travailler à des activités pacifiques utiles plutôt que contribuer à pervertir la science à des fins de destruction ?



À Moly



QR code de la pétition

Comment les citoyens peuvent-ils soutenir le TIAN ?

- Signez la [pétition au Président de la République](#) pour que la France participe comme observatrice à la première conférence des États parties au TIAN à Vienne en mars 2022. QR Code ci-dessus.

- Écrivez à votre Maire, afin que votre commune signe [l'Appel des villes](#) d'ICAN pour le désarmement nucléaire, à votre Député et Sénateur pour que la France adhère au TIAN.

- Questionnez votre banque sur son financement de la bombe atomique en participant à la [campagne d'action](#) sur ce thème.

- Intéressez-vous aux [armes nucléaires](#), aux questions de sécurité internationale et aux alternatives de [défense de la démocratie](#).

Les vigies et actions non-violentes menées par le 'Collectif Bourgogne Franche Comté pour l'abolition des armes nucléaires' s'inscrivent dans le cadre d'[ICAN](#), 'Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires' (*International Campaign to Abolish Nuclear Weapons*), prix Nobel de la paix 2017, et dans la suite des précédentes victoires de l'ONU : interdiction des armes biologiques (1972), des armes chimiques (1993), des mines antipersonnel (1997), et des bombes à sous-munitions (2008).

Découvrez [l'historique avec photos](#) des actions à Dijon et Valduc depuis 2014.

Informez autour de vous sur [les sept vices de la dissuasion nucléaire](#).

Le collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires
<http://abolitiondesarmesnucleaires.org> - abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr - 06 14 24 86 96 ■